



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question au Gouvernement n° 2594

Texte de la question

CONSEIL DES MINISTRES FRANCO-ALLEMAND

M. le président. La parole est à Mme Irène Tharin, pour le groupe UMP.

Mme Irène Tharin. Monsieur le ministre des affaires étrangères, le Président de la République Jacques Chirac et la Chancelière allemande Angela Merkel se sont réunis hier à Berlin à l'occasion d'un conseil des ministres franco-allemand. Cette réunion de travail avait notamment pour objet de forger une position commune à l'approche du prochain Sommet européen des 23 et 24 mars.

De nombreux sujets ont été évoqués par les deux chefs d'État, parmi lesquels le contenu de la nouvelle " directive services ", qui a été récemment réécrite par le Parlement européen dans un sens beaucoup plus respectueux de la législation du travail de chaque État membre et protecteur du droit des salariés. *(Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Cette réunion a également porté sur la définition d'une stratégie commune européenne dans le domaine de l'énergie. On mesure en effet aujourd'hui combien une politique énergétique commune s'impose en Europe face aux défis qui attendent chacun des États membres dans ce secteur sensible. En effet, le marché de l'énergie est important, non seulement parce qu'il en va de la compétitivité internationale de nos fleurons industriels, mais aussi parce que ce secteur stratégique conditionne notre indépendance.

Enfin, cette réunion a permis d'évoquer les enjeux d'avenir pour l'Union européenne, en particulier les efforts budgétaires qui vont être consentis dans le domaine de la recherche, car l'on sait que c'est en allant dans cette direction que l'Europe assurera dans le futur ses capacités à créer de la croissance économique et restera un acteur international de premier plan.

Monsieur le ministre, ces sujets sont importants pour l'avenir de l'Europe et pour l'avenir de la France en Europe et dans le monde. Pouvez-vous détailler à la représentation nationale les conclusions que le Président de la République et la Chancelière allemande ont pu tirer de cette journée de travail et pouvez-vous nous confirmer que le couple franco-allemand demeure bien le moteur de la construction européenne ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Douste-Blazy, *ministre des affaires étrangères*. Madame la députée, nous pouvons tirer deux enseignements du sixième conseil des ministres franco-allemand.

Le premier, c'est la large convergence de vues entre l'Allemagne et la France dans la préparation du prochain Conseil européen, qui aura lieu la semaine prochaine. D'abord sur l'énergie, car nous défendrons ensemble la même politique européenne de l'énergie, fondée sur la sécurité de l'approvisionnement et le respect de l'environnement. Ensuite sur la " directive services ", puisque nos deux pays défendront ensemble l'approche équilibrée du Parlement européen.

Le deuxième enseignement, c'est la qualité de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la recherche et de l'innovation, puisque - c'est l'Europe des projets, dont parlait le Premier ministre - trois projets très concrets verront le jour : concernant Internet, le moteur de recherche franco-allemand Quaero ; en matière de recherche médicale, l'IRM franco-allemand destiné au dépistage des maladies neuro-dégénératives ; enfin, le projet biophotonique, que le ministre de la recherche, M. Goulard, a présenté hier au conseil des ministres. Nous avons également signé deux accords, l'un sur la sécurité routière, l'autre sur l'interconnexion des trains à grande

vitesse.

Le couple franco-allemand va bien et ce conseil des ministres a été très constructif. Comme l'a dit hier la Chancelière Angela Merkel, " nous voulons faire comprendre que la France et l'Allemagne sont le moteur de la coopération européenne. " (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Irène Tharin](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2594

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 mars 2006